



Commune de Gryon



La Losse gravure datée de 1850

Rapport de législature 2021-2026

Faits marquants ou impactants de la vie communautaire gryonnaise

- 2021 : deuxième année de pandémie Covid 19- avec fermeture des commerces, campagnes de vaccination, pass-covid etc...
- 2021 : parution du livre sur l'étymologie des chemins communaux
- 2022 : guerre en Ukraine avec arrivée d'une centaine de réfugiés avec ouverture de deux centres Evam dans les bâtiments de Florimont et de la Comète.
- 2022 : crainte de pénurie d'énergie, établissement d'une cellule de crise et d'un plan de continuité des activités.
- 2023 : organisation de crise par rapport à la pénurie électrique et établissement des PRU (Points de rencontre d'urgence) dans les communes. Finalement sans activation avérée.
- 2023 : année de grande sécheresse avec une pollution bactériologique du réseau d'eau potable.
- 2023 : début de l'important chantier du Pont de Barboleuse par l'Etat de Vaud
- 2023 : 125^{ème} anniversaire de la ligne ferroviaire Bex-Villars-Bretaye
- 2024 : construction du chalet-buvette de Fricence et diverses constructions de bâtiments importants (Immeubles les Valérianes, le Grenat au Village, lotissement de Sereunex) avec comme incidence une augmentation de la population.

Résumé des activités des services communaux

Généralités

Municipalité

- Composée de MM. Pierre-André Burnier, Syndic, Eric Chabloz, Georges Vittoz et Stéphane Jaymes (sortants) ainsi que M. Grégoire Perrin (nouvel élu). M. Vittoz a démissionné en novembre 2024 et M. Pierre-Etienne Cherix a été désigné par une élection complémentaire en un tour. Il a repris le dicastère de M. Vittoz.



▪ de gauche à droite : Stéphane Jaymes, Georges Vittoz, Grégoire Perrin, Eric Chabloz, Pierre-André Burnier, syndic

- Séances ordinaires tous les lundis soir (env. 40 par an) + diverses rencontres avec les communes voisines, des services cantonaux, l'office du tourisme, la commission de gestion, la gendarmerie, des sociétés privées telles que Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA ou les Transports publics du Chablais, etc.
- Réceptions des jeunes citoyens atteignant leur majorité, célébrations des nonagénaires et centenaires.
- Participation à diverses études régionales ou cantonales Plan directeur touristique des Alpes vaudoises, la vision touristique régionale Alpes vaudoises Forces 2035, la planification régionale des zones d'activité, la mise en place d'une station d'épuration intercantonale Futurostep, etc...
- Des représentations diverses dans des associations intercommunales que ce soit pour l'action sociale, l'accueil de jour des enfants, les EMS, les écoles, le service du feu, la protection civile, la police ou autres.

Acquisitions

- Reprise de l'étable de Frience à la suite de l'échéance du droit de superficie
- Donation en faveur de la commune de 6 parcelles partiellement boisées dans le secteur des Roseyres.

Aliénations

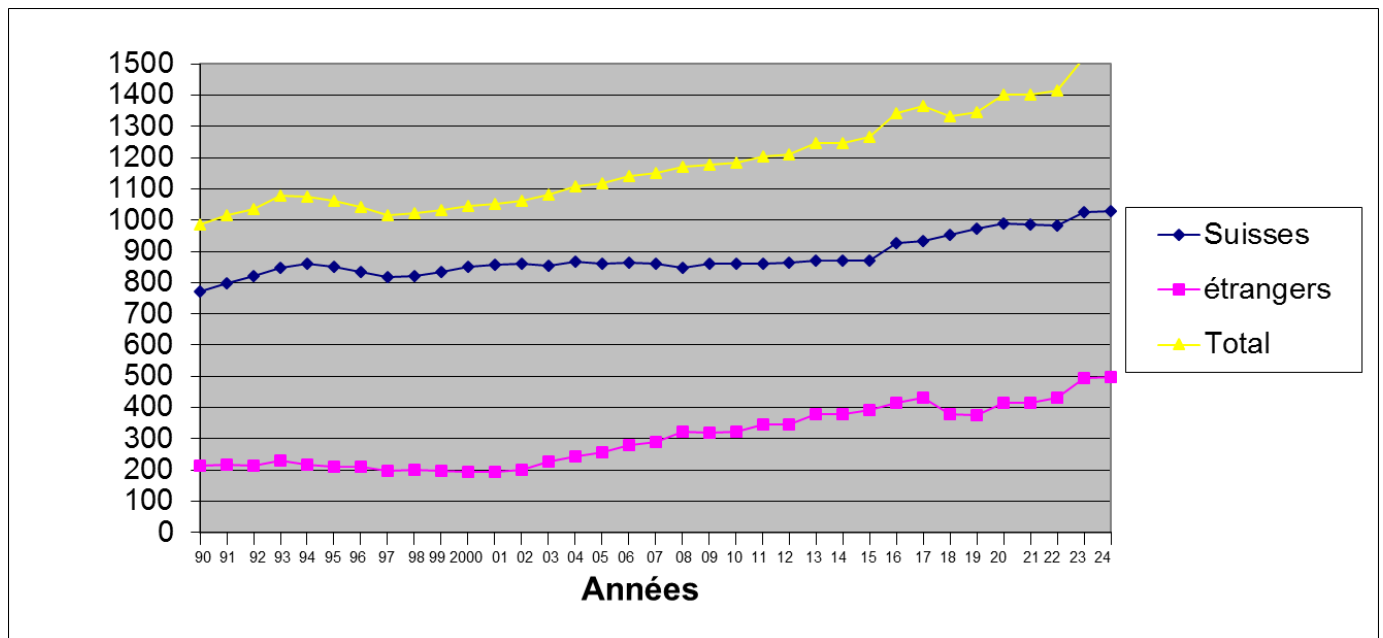
- En faveur de la SAS Alpe des Chaux terrain en aval de la route de la Golèze pour aménager des places de stationnement
- Droit de superficie accordé à la société Ricconstruction à la zone artisanale

- Echange de terrain avec M. et Mme Didier et Ghislaine Charlet pour la construction d'un four à bois

Population

- La courbe ascendante se poursuit mais avec une progression intéressante ces dernières années, comprenant notamment l'installation de familles avec enfants. En moins de 10 ans, la population totale a augmenté de près de 21 %. La population étrangère habitant à l'année est passée de 21.06% en 2004 à 35.86 % à fin 2024. La moyenne d'âge est de 44 ans. La commune compte en outre 2459 logements, y compris les résidences secondaires. Ce chiffre se situait à 2339 en 2021.

Année	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2024
Total population	828	986	1063	1045	1117	1183	1265	1403	1407	1527



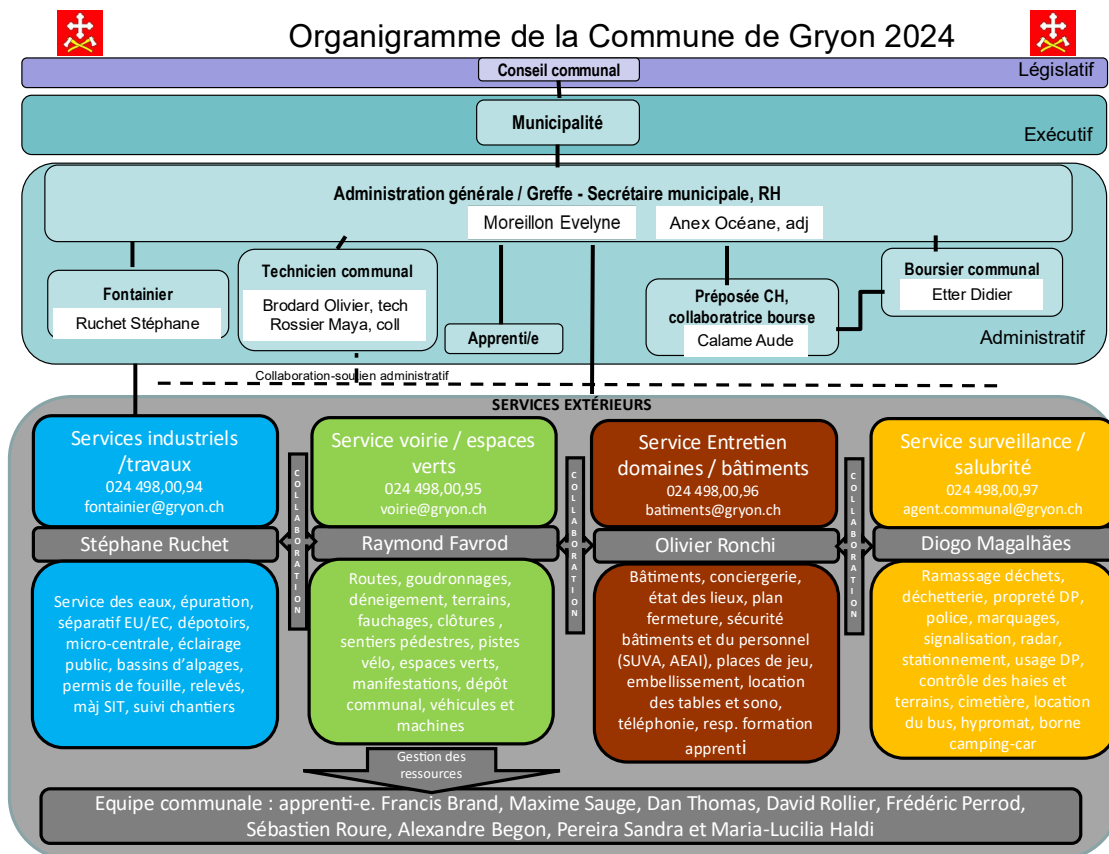
Règlements communaux

- En 2022, les règlements communaux concernant la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires ont été modifiés à plusieurs articles suite à l'abandon de la carte libre-accès. La taxe a été annualisée au lieu des tarifs différentiels en haute et basse saisons.

Administration générale

- Un important tri des archives a été débuté et s'est poursuivi durant la législature afin de vider le local situé aux Arcades qui présentait des taux d'humidité inquiétants. Ces travaux, menés par la secrétaire municipale, sont de longue haleine et ne peuvent intervenir que sur de courtes périodes dans l'année, lorsque les affaires courantes le permettent. Ce local est maintenant vide et plus du deux tiers des archives ont été triées à déposées au local de la grande-salle.
- Le greffe municipal traite aussi les demandes de naturalisation. 23 dossiers ont été établis, avec rapport d'enquête et examen des connaissances en matière historique, géographique et civile.
- Le contrôle des habitants traite en moyenne 1600 mutations par année, la plupart au guichet, puis par un système d'échange automatisé avec les services cantonaux. L'ouverture des deux foyers de l'Evam pour l'accueil des immigrés a impacté la masse de travail car ces personnes changent souvent de foyer.
- D'une manière générale, les tâches de l'administration se sont complexifiées et intensifiées, notamment par l'introduction des parkings payants et du nombre d'amendes infligées mais aussi par de nouvelles obligations légales ou encore les cartes d'accès à la déchetterie, les contrôles de établissements publics, etc... sans oublier la progression de la population.

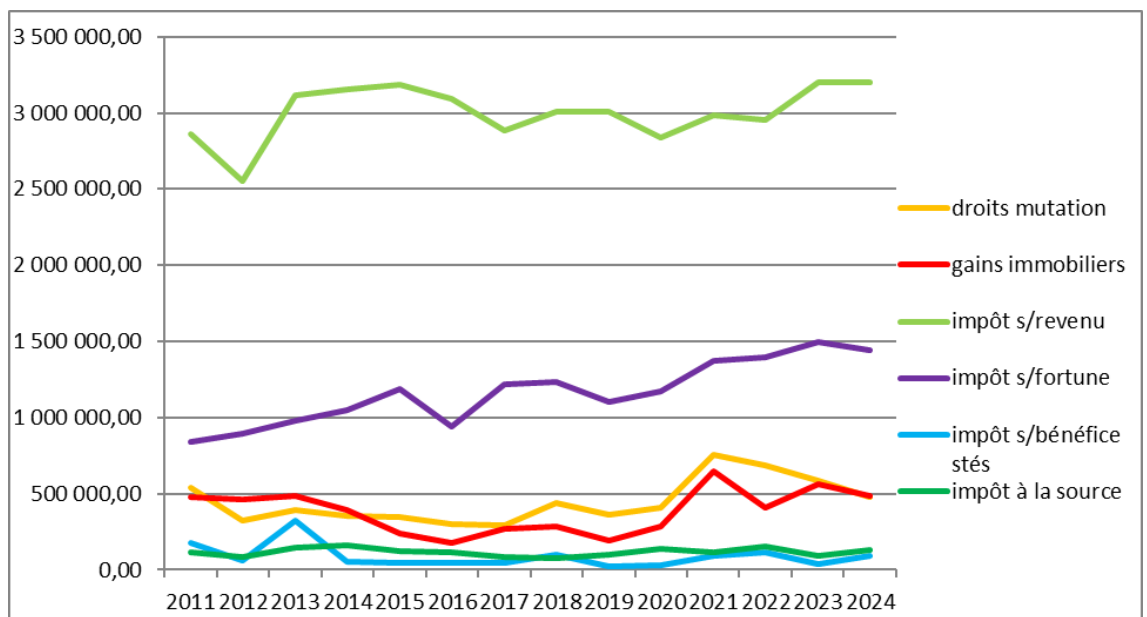
Personnel communal



- Engagements : Mmes Océane Anex, adjointe au greffe, Aude Calame, préposée au contrôle des habitants, Maya Rossier, collaboratrice au service technique, MM. Loïc Champ, collaborateur administratif, David Rollier, Sébastien Roure et Alexandre Begon aux services extérieurs.
- Départs : Mme Nicole Bocherens, MM. Fabien Cutruzzola, Samuel Quartenoud
- Départs à la retraite : aucun

Finances

- Suite aux années de pandémie, une forte pression immobilière s'est ressentie avec de nombreuses ventes et des prix du marché ayant fortement augmenté, ce qui a influencé à la hausse les revenus conjoncturels que sont les droits de mutation et les gains immobiliers. La situation se stabilise peu à peu en cette fin de législature, les biens en vente devenant de plus en plus rares.
- Augmentations régulières de nombreuses charges obligatoires comme la cohésion sociale ou l'accueil de jour des enfants, qui laissent peu de marge aux dépenses d'entretien du patrimoine.
- Budget de fonctionnement ayant évolué durant la législature de 12,2 millions à 13.9 millions, soit relativement stable et suivant l'évolution de la population.
- La dette nette par habitant est passée de fr. 147.- en 2021 à fr. 1874.- en 2024 en raison d'emprunts ayant dû être consentis, notamment pour le financement du parking des Valérianes à la Losse ou encore pour la station de traitement des eaux de Sodoleuvre. La dette moyenne des communes vaudoises par habitant se situe à fr. 3'810.- sans Lausanne. La situation financière de Gryon est dès lors excellente à ce jour.



Tourisme

- L'association touristique des Alpes vaudoises, regroupant les axes Villars-Diablerets-Gryon-Bex et Aigle-Leysin-Col des Mosses a œuvré durant la législature à mieux faire connaître nos destinations, en regroupant notamment sur un seul site internet www.alpesvaudoises.ch les informations touristiques, culturelles, infrastructures, hébergement, animations etc... Les sites internet locaux ont été abandonnés.
- Participation à la CITAV (communauté d'intérêts touristiques des alpes vaudoises) qui reste l'entité régionale interlocutrice des services cantonaux en matière de tourisme et de soutiens financiers aux développements. Elle a notamment traité l'harmonisation de la signalétique régionale des lieux et le balisage des parcours vélo, le plan directeur touristique régional, établit un rapport sur l'avenir souhaité, intitulé Alpes vaudoises Forces 2035 et en dernier lieu, est en train de revoir la gouvernance globale.
- La carte libre-accès (free-access) a été abandonnée à fin 2022 et les règlements des taxes touristiques adaptés. Les cartes Bienvenue (pour les hôtes et résidents secondaires) et Fidélité (pour les habitants) ont été introduites. Il faut retenir que la taxe de séjour a été annualisée mais que les réductions et accès gratuits à certaines infrastructures sont aussi valables toute l'année. Les locations Airbnb sont dorénavant soumises automatiquement à la taxe de séjour.
- La commission des taxes touristiques de Gryon dans laquelle siègent deux municipaux, décide chaque année de l'usage des taxes touristiques pour le développement des offres locales, équipements ou animations.



- Réalisations et nouveautés au niveau local : aires d'accueil d'étape payantes pour les bus-camping afin d'éviter le camping sauvage, sentier didactique entre les Chaux et Fricence, sentier pédestre de Sereunex, passerelle sur la Gryonne au sentier de Sorepont, réfection de la piste VTT, acquisition d'une nouvelle cantine de fête, ainsi que construction d'un chalet d'accueil et hangar à Fricence.

- La loi sur les activités économiques du Canton de Vaud a été modifiée et oblige dorénavant les loueurs de logements de vacances de courte ou longue durée d'annoncer les séjours à la Maison du tourisme et à tenir un registre des hôtes

Mobilité

- Dès 2022, l'offre MobiAlpes a été mise en place sur le plateau Villars-Gryon, avec au début des services de bus à la demande ou parfois à l'horaire en haute saison. Avec les expériences des premières saisons et au fil des ans, ce service s'est étoffé, avec des lignes directes depuis Aigle à l'Alpe des Chaux et depuis les Pars en passant par le Village. En 2024, la ligne entre les Ecovets et l'Alpe des Chaux a pu être intégrée dans le concept Mobilis-Vaud avec un horaire fixe. L'offre en mobilité douce va continuer à se développer au vu des saturations enregistrées en haute saison sur les parkings publics.
- Les accès aux destinations du ski des Alpes vaudoises posant aussi d'importants problèmes d'engorgement des routes lors des pics de fréquentation et souvent les week-ends, les communes de la région ont signé une déclaration d'intention avec le Canton, les TPC, Chablais-Région et les acteurs du tourisme pour étudier et prendre des mesures en faveur d'une accessibilité touristique durable aux stations.

Forêts



- Conformément au plan de gestion des forêts, plusieurs coupes annuelles ont eu lieu : au Luissalet d'En-haut et d'En-bas, au Rio Gaillard, Sous le Crétex, Cergnaz-Roux.
- Les châblis sont régulièrement exploités sur l'ensemble des forêts communales et certaines coupes interviennent pour des besoins de chantiers, comme aux Patibules pour le nouveau pont de Barboleuse ou le long de l'Avançon à la Peuffeyre suite à des crues.

- Nous n'avons pas de personnel forestier attitré à la commune et avons un contrat de prestation avec le Canton pour que le garde forestier gère notre patrimoine forestier. C'est avec une grande tristesse que nous avons dû nous séparer de Monsieur François Liechti, garde forestier depuis 37 ans et conseiller communal, subitement décédé en hiver 2025. M. Julien Desarzens, garde du triage les Plans-Morcles assure depuis l'intérim.

Cours d'eau

- En juin 2021, des crues exceptionnelles de l'Avançon ont endommagé les berges entre le Chépy et la Peuffeyre, coupant l'accès à la station d'épuration et des travaux urgents ont dû intervenir. En 2023 à nouveau, des confortations de berges et correction du lit ont eu lieu.
- Le ruisseau des Roseyres, en aval de la ferme de la famille Champ a connu plusieurs débordements et a été curé.
- Le Nant d'Abuffet a également été comblé par des débâcles suite à des orages et a dû être nettoyé à deux reprises.

Travaux

- Nouvelle installation de lavage des véhicules à Barboleuse.
- En collaboration avec le voyer cantonal, confortation du trottoir en estacade le long de la route cantonale avant la halte de Bois-Gentil.
- Réfection ou changement de plusieurs passages canadiens (bovi-stop)
- Pose de diverses barrières en bois (vers les tennis, le parc du temple)
- Pose de glissières de sécurité routière au chemin du Revers et à la route des Frasses.
- Fabrication de porte-vélos en bois.
- Entretien du cimetière, goudronnage de l'allée centrale et divers élagages. Courriers à plus de 40 familles pour relancer l'entretien des tombes et pose de gravier si pas de réponse.
- Route Tavéyenne-les Chaux rechargée en gravier régulièrement et pose de sorties des eaux.
- Entretien et pose de nouveaux équipements aux places de jeux de Barboleuse et du Centre gryonnais.
- Réfection de la toiture du cabanon du Praz.
- Aire de stationnement d'appoint en caillebotis en bois en extension du parking des Mazots.
- Entretien et réaménagement de divers sentiers pédestres, notamment celui de Sorepont.
- Création d'une terrasse avec barrière sur les ruines de l'ancien bâtiment du Ganguelin à l'avenue de la Gare.
- Interventions suite à des phénomènes de dolines à la place de Barboleuse et au chemin du Revers.

- Diverses coupes et élagages sécuritaires le long des voies publiques.
- Divers travaux annuels de goudronnage et réfections des chaussées.
- Acquisition de véhicules utilitaires, tracteur ou pick-up dans le cadre de la politique de renouvellement du parc automobile. Deux pick-up électriques ont été acquis en 2025.



Domaines

- Nettoyage du pâturage de Taveyenne et enlèvement des vernes au rythme annuel dans le cadre de la journée des Vernes, avec la participation de fidèles bénévoles.
- En 2022, renouvellement du Droit de superficie de la réserve naturelle avec la fondation Pro Natura Vaud pour une durée de 50 ans.
- En 2021, tout le personnel communal, avec des propriétaires du hameau, ont nettoyé les débris boisés dans le pâturage de Taveyenne suite aux fortes avalanches de l'hiver précédent.
- Remplacement de la cuve à fromage, réparation de la chaudière, de crèches et du boiton à cochons à l'étable des Chaux. Toute la façade Sud a aussi été reboisée par l'équipe communale.
- Réfection totale de la case du moutonnier à Châtillon.
- Renouvellement du bail à ferme avec M. Michaël Delessert pour les Chaux-Sodoleuvre.
- En 2024, reprise de l'étable de Frience à l'échéance du droit de superficie en faveur de la SAS Alpe des Chaux.
- Nettoyage des pistes de ski au printemps chaque année avec Summit foundation et la société des remontées mécaniques.

- Divers travaux de nettoyages ou d'entretien ont été réalisés sur les domaines et sentiers grâce à des semaines d'activités de groupes de jeunes dont nous avons pu bénéficier par la fondation Ateliers forêts de montagne.



Urbanisme -Police des constructions

- En matière d'aménagement du territoire, cette législature ne nous a pas permis de légaliser le nouveau Plan d'affectation communal (PACom). Celui-ci a demandé diverses procédures connexes comme un relevé des lisières forestières avec l'inspectrice d'arrondissement, un courrier et des rencontres avec différents propriétaires pour connaître leur avis sur l'usage futur de leur terrain, des mandats à des bureaux spécialisés pour des rapports sur des défrichements futurs. La procédure d'adoption du Plan directeur touristique régional a aussi retardé notre propre planification, celui-ci devant être intégré dans le projet communal.
- Au vu du temps très long lié à ce processus de PACom, nous avons étudié en parallèle des plans sectoriels pour ne pas bloquer des visions ou projets méritant une certaine urgence. Les travaux se sont focalisés sur le PA tourisme et la modification du PPA des Hauts pour le secteur de l'Alpe des Chaux-Frience ainsi que sur le PEC soit un plan d'affectation Lécherette, les Frasses, Barboleuse et Sous-Gare permettant de développer des zones d'activité ou de stationnement.
- La police des constructions a certes connu une légère diminution des mises à l'enquête mais les procédures se sont nettement complexifiées au niveau cantonal et demandent maintenant des dossiers importants et onéreux pour de petites réalisations, autrefois possibles avec dispenses de mise à l'enquête. La Loi sur l'énergie a notamment introduit l'obligation de soumettre beaucoup de dossiers au service cantonal compétent, par exemple pour les jacuzzis ou pompes à chaleur, impliquant de passer par le portail Camac et de compléter moult formulaires.

- Evolution des enquêtes publiques :

1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2021	2022	2023	2024
26	35	13	19	44	41	11	32	26	23	22

- Une quarantaine d'autorisations avec dispense de la mise à l'enquête sont accordées en moyenne par année pour des travaux de moindre importance tels cabanons, couverts, lucarnes, balcons, accès, places de parc, etc...
- En fonction de la transition énergétique, le bureau technique doit traiter de nombreuses demandes pour des panneaux solaires ou des pompes à chaleur.
- La complexité des dossiers, l'augmentation des temps de traitement, les études nombreuses, ajustement, contacts avec les propriétaires, mandats externes à suivre pour les plans d'affectation, sans compter le suivi des chantiers importants ont sensiblement alourdi la tâche du service technique et un poste à 70% a été ajouté à ce service.

Bâtiments

- **Centre gryonnais** : remplacement de deux cuisinières par du matériel professionnel. Assainissement du chauffage à géothermie et pose d'une main-courante pour accéder à la place de jeux.
- **Grande salle** : réparation de portes au local du service du feu. Pose d'un store rigide pour fermer la scène en raison des instruments de la Fanfare.
- **Eglise** : élargissement de l'entrée sur la cour située entre le temple et la cure et pose de deux mains-courantes à la sortie latérale.
- **Arcades** : réfection des soubassements avec pose de plaques en granit pour préserver de l'attaque du sel et des salissures de la route. Le local d'archives, présentant des hauts taux d'humidité, a été totalement vidé et un assainissement sera à étudier.
- **Collège** : en 2022, importants travaux de réfection des deux cours et des murs de soutènement, avec pose de nouvelles barrières et plantation d'un tilleul. Dans la continuité, les façades ont été repeintes.
- **Abri PCI de Barboleuse** : chaque année de l'entretien courant est réalisé, car déductible des réserves, soit remplacement du chauffe-eau, rafraîchissement des peintures, mise à niveau des installations électriques.
- **Dépôt communal** : remplacement des portes séquentielles, mise en conformité par rapport aux règles sécuritaires du stockage de pellets et du local des produits chimiques ou inflammables.
- **Le Ganguelin** : démolition totale de ce bâtiment en 2022.
- **Maison de Commune** : installation de cloisons phoniques dans la partie réception afin d'aménager une nouvelle place de travail. Par crainte de pénuries d'électricité et afin de pouvoir assurer la continuité des activités essentielles, des batteries de secours ont été installées. La cuisinette de la salle de Municipalité a été modernisée, plusieurs employés mangeant sur place à midi.
- **Case du Luissalet** : importants travaux de rénovation avec isolation, pose de fenêtre isolantes, nouveau fourneau, charpente, toiture et panneaux solaires.

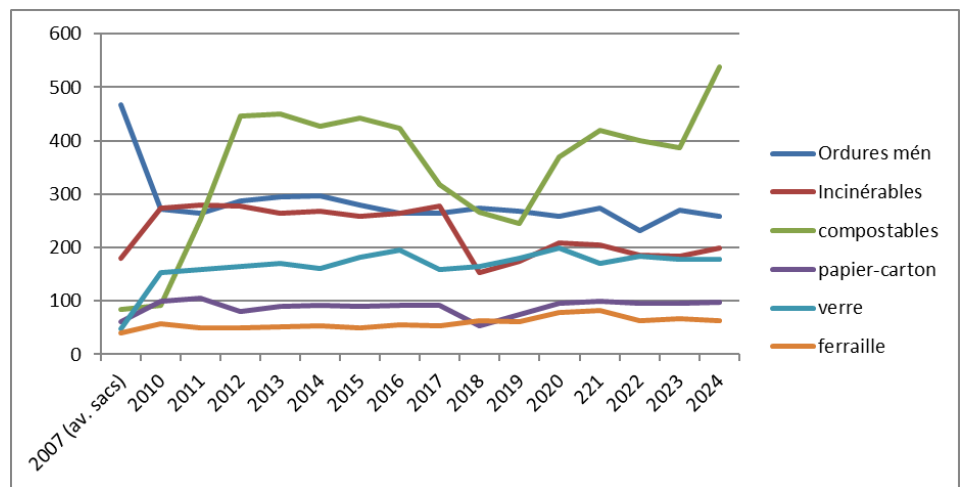
- **Ancienne poste** : quelques aménagements pour l'installation d'une laverie industrielle, notamment électriques et rénovation de la cuisine de l'appartement des combles.



Déchets

- Nous adhérons toujours au concept cantonal de gestion des déchets, avec les sacs blancs. Les contrôles des sacs réglementaires doivent se poursuivre régulièrement, les communes étant pénalisées si les taux de sacs non-officiels sont trop élevés. Le tonnage des ordures ménagères reste stable et bien en-dessous des années ayant précédé les sacs payants (dès 2008).

- Tableau d'évolution des divers déchets





- En 2022, la commune a adhéré à GastroVert, service proposé par la Satom pour la récolte des déchets alimentaires, avec la mise en place de sites de collecte décentralisés. Ce service est correctement utilisé, avec près de 10'000 accès par an, même si l'impact à la baisse sur les ordures ménagères ne s'est pas fait beaucoup sentir, hormis la première année.
- Des barrières d'entrée et sortie actionnées avec la carte magnétique ont été installées à la déchetterie, de même qu'un portail automatisé qui ferme totalement tout accès en dehors des heures d'ouverture.

Service du feu

- Le SDIS des Salines qui regroupe les communes de Bex, Ollon et Gryon avec une gestion administrative et un commandement centralisés mais des sites qui restent indépendants au niveau des locaux et du matériel, donne entière satisfaction depuis sa mise en place en 2007. Le Commandement général a été assuré par M. David Roulet, et depuis 2025 par M. Paul Von der Mühl.
- L'effectif de Gryon se situe en moyenne à 26 incorporés. C'est surtout en journée, lorsque les personnes travaillant à l'extérieur sont absentes que les effectifs sont limités. Le manque de nouveaux sapeurs volontaires inquiète grandement les communes qui craignent ne plus pouvoir assurer un service de qualité à l'avenir. Un audit a été mandaté conjointement par les SDIS du Chablais (région Aigle) et celui des Salines pour une mise en synergie des moyens, effectifs des cadres ou autres mais les conclusions n'ont pas été assez probantes pour lancer un réel rapprochement.
- Le nombre d'interventions sur Gryon se situe à une trentaine par année.
- Concernant le matériel, le site de Gryon a une nouvelle motopompe et un nettoyeur à haute pression. Des modifications ont été effectuées au local de l'unité mobile de Taveyenne et une instruction d'utilisation a été organisée à l'intention des propriétaires de chalets de ce hameau. Les véhicules des chefs d'intervention ont été changés de même que tout le système d'accès avec badges.

Police

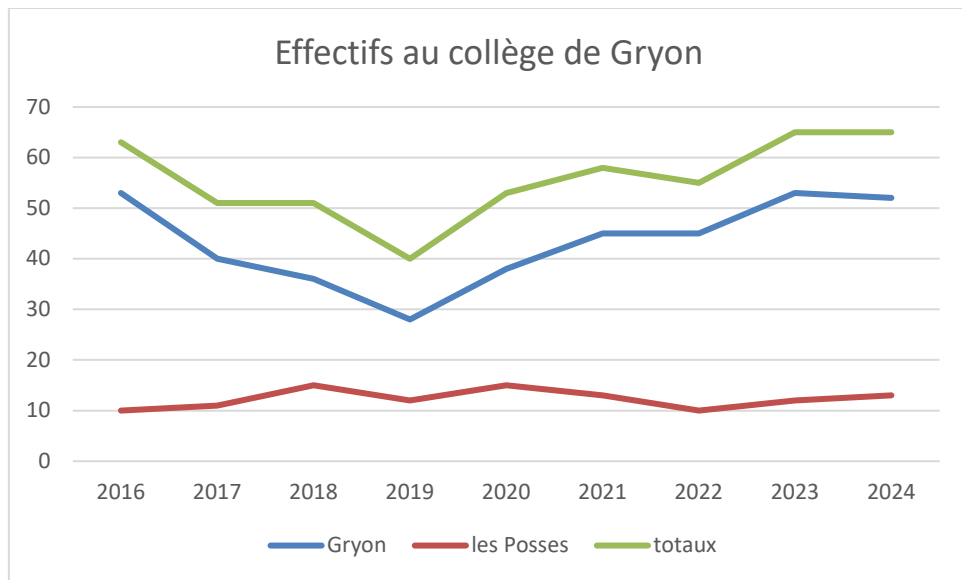
- Les tâches courantes du service sont la surveillance des parcs, la circulation lors de manifestations, les convois funèbres, les contrôles de stationnement, les problèmes avec les chiens, les feux ou de voisinage ainsi que les notifications officielles.



- Gryon ne fait pas partie de l'Entente des polices du Chablais et travaille en collaboration avec la gendarmerie cantonale, à titre de commune délégatrice. Notre agent communal, M. Diogo Magalhaes, a des compétences limitées à la police du stationnement et aux infractions qui relèvent du règlement communal de police. Il vient d'achever une formation d'Assistant de sécurité publique, renforçant ses compétences.
- Les parkings payants des zones de loisirs ont été introduits en hiver 2021-22 et ont nécessité de renforcer le service des gardes parc. L'introduction de ces horodateurs a dû être légalisée par un règlement ad-hoc.
- La gestion des fortes affluences hivernales sur les parkings se fait de concert avec la commune d'Ollon pour le secteur de Villars, avec des contacts en temps réel et des réunions régulières pour ajuster la collaboration.
- Les interventions de la gendarmerie sont en moyenne de 150 événements par an, heureusement le plus souvent pour des cas pas trop graves comme des animaux errants, troubles de la tranquillité publique, dégâts matériels, accidents légers de la circulation, vols et effractions. Les affaires de cybercriminalité ont en revanche été en augmentation.
- En matière de police sanitaire, nous devons chaque année relancer des propriétaires qui n'entretiennent pas leur terrain ou leur haie en bordure des voies publiques.
- Nous devons également exercer la surveillance des établissements publics pour la Police du commerce et nos services inspectent régulièrement les commerces locaux pour les horaires, les prix appliqués, la protection des mineurs et autres aspects légaux.
- La police sanitaire concerne surtout les contrôles des cueillettes de champignons et le préposé, M. Jean-Daniel Josi, œuvre pour les communes de Bex, Ollon et Gryon et rend un rapport annuel de son activité.

Instruction publique – petite enfance

- Aucun changement n'a eu lieu dans les degrés d'enseignement au collège de Gryon, soit jusqu'au 4^{ème} degré inclus. Ensuite, les élèves se rendent à Villars pour 4 ans, puis à Bex pour les 3 dernières années de scolarité obligatoire.
- Un service de patrouilleur scolaire oeuvre pour assurer la traversée de la route sur le passage piéton lors des entrées et sorties des classes.
- Les tableaux noirs ont été remplacés en 2022 par des écrans modernes et connectés.
- A l'établissement scolaire de Bex, la direction des écoles est toujours assurée par Mme Claire Bertolini. A l'établissement d'Ollon, M. Anthony Anner est directeur depuis 2021.
- Effectifs des élèves enclassés à Gryon :



- En matière d'accueil de jour des enfants, le Jardin d'enfants l'Arbre à musique a démontré son utilité et répond à un réel besoin des familles. Les locaux du centre gryonnais étaient d'une part trop exigus pour permettre d'augmenter les places d'accueil et d'autre part insuffisants en matière de critères sanitaires par suite d'inspections de l'office cantonal compétent. D'entente avec le réseau d'accueil de jour du Chablais, il a été convenu de déménager la garderie et l'unité d'accueil pour enfants au rez-de-chaussée des immeubles des Valérianes à la Losse dès la rentrée d'août 2025.
- Pour venir en aide aux familles, la commune offre un subside de fr. 50.- sur les abonnements de ski Magic-Pass jusqu'à l'âge de 16 ans pour autant que les enfants suivent l'école publique. De même, la carte Fidélité (ancienne carte free-access) est offerte aux élèves en scolarité obligatoire.

Action sociale

- Le centre social régional à Bex s'occupe toujours des aides sociales et RI (revenu d'insertion), assurances sociales et regroupe d'autres services de soutien social dont notamment le réseau d'accueil de jour des enfants du Chablais. Durant cette législature, divers remous ont eu lieu au sein de cette association Arasape, avec un audit sur sa gouvernance. La direction a été scindée en deux. Toute la structure a aussi déménagé dans de nouveaux locaux à la route de Massongex 4 à Bex.
- Les soins à domicile sont assurés par le Centre médico-social de la Gryonne et ils permettent à de nombreuses personnes de rester chez elles en recevant soins et repas à domicile.
- Si nous fêtons chaque année plusieurs nonagénaires, il est plus rare de pouvoir visiter des centenaires et nous n'en avons pas recensé durant cette législature.

- L'association du Bel Age a débuté ses activités dans un logement de l'immeuble du Belvédère, puis a déménagé à la Buvette de la Grande-salle. Elle réunit les aînés les mardis et jeudis et la fréquentation est bonne. La présidence a été assurée par M. Thierry Michel, directeur de l'EMS de Bex jusqu'en 2024 et a été reprise par M. Pierre-André Burnier. Nous remercions sincèrement les personnes bénévoles sans lesquelles les activités proposées ne seraient pas possibles. Une fois par an, une rencontre a lieu avec l'association consœur de Villars, les Gentianes.
- Avec les aides financières des Paroisses protestantes et catholique, ainsi que de la commune, une équipe de bénévoles peut organiser chaque année le traditionnel dîner de l'Avent pour les retraités de Gryon et des Posses. Il s'agit toujours d'un moment fort apprécié et bien fréquenté avec une moyenne de 120 participants.

Santé publique

- Au vu du nombre insuffisant des médecins sur le plateau Villars-Gryon et de l'éloignement du service d'ambulance, le système de secours d'urgence des « premiers répondants » continue à donner satisfaction à ce jour. Ce sont des auxiliaires de santé capables d'apporter les premiers soins en attendant l'arrivée des secours (oxygène, massage cardiaque, etc...). Nous tenons à remercier vivement les personnes qui acceptent de s'engager dans ce service public plus que nécessaire.
- Suite au rapport d'étude de la Haute Ecole en santé publique réalisé durant la législature précédente, les communes d'Ollon, de Gryon, l'hôpital Riviera-Chablais, le délégué du médecin cantonal et le Réseau Santé Haut Léman ont œuvré pour tenter de renforcer l'offre médicale sur le plateau. Des renforcements ponctuels des cabinets médicaux existants en haute saison ont eu lieu mais aucune solution pérenne n'a été trouvée à ce jour. Les dernières conclusions tendent à favoriser l'ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire plutôt que des cabinets dispersés et les communes sont actives dans la recherche de locaux correspondants.
- L'association Centre de Secours et d'Urgence du Chablais et des Alpes vaudoises s'est installée dans de nouveaux locaux à Aigle, suite à la démolition de l'ancien hôpital. Ce service de secours et d'urgences préhospitalières gère les ambulances de la région mais aussi la formation des premiers répondants et des étudiants ambulanciers.

Egouts-épuration



- La station d'épuration, datant de 1971, a connu de nombreuses pannes ces dernières années, dont certaines importantes sur les pompes ou l'aspiration du dessablage. Si les rendements correspondent encore aux normes officielles, l'ensemble des équipements devient vraiment vétuste et nous y apportons actuellement les soins minimaux en raison de l'étude de station d'épuration régionale Futurostep. Il s'agit d'un projet réunissant sur le site de l'usine Cimo à Monthey, les eaux usées de communes vaudoises et valaisannes. Les quantités d'apport permettraient de traiter les micropolluants. Ce dossier intercantonal est néanmoins complexe, avec des sociétés anonymes à constituer et prend beaucoup de temps à se réaliser. Des travaux seront dès lors inévitablement nécessaires pour maintenir notre step en état de fonctionnement.
- Le réseau communal est régulièrement entretenu et des extensions ou mises en séparatif sont intervenues à plusieurs endroits, parfois en relation avec les fouilles d'autres services comme FMA, la société du Gaz ou Génédis. (Avenue de la Gare, zone artisanale, vers la forêt des Pauvres à la route des Pars, en Frasses ainsi qu'au sud-ouest du Village en direction de Fy).
- Des campagnes de contrôles caméra ont lieu régulièrement. Il est souvent aussi nécessaire de déplacer des collecteurs communaux qui se trouveraient sous des projets de construction.
- En 2021, un glissement de terrain important a eu lieu en amont du bas-marais des Verneys à la suite du déboîtement d'un collecteur d'eaux usées, ayant nécessité une intervention d'urgence afin de prévenir toute pollution de ce bas-marais.

Service des eaux

- Comme pour les égouts, plusieurs tronçons ont été remplacés pour assainissement ou en parallèle à des travaux d'autres services industriels, notamment au Closel, à l'Entremouye, la Croix de Gryon et le Sayeux, les Frasses supérieurs, entrée du Village direction Bex, etc.
- La mise en place et le suivi de l'auto-contrôle demande une attention permanente et des inspections des services cantonaux ont lieu régulièrement. Cet auto-contrôle a notamment servi lors de la pollution bactériologique de l'eau potable d'août 2023, permettant de gérer la crise et d'avertir la population ainsi que les cuisines collectives par différents canaux de diffusion.
- Selon le programme d'assainissement défini avec les services cantonaux, des travaux de rénovation ont eu lieu dans divers réservoirs, soit aux Chaux, aux Maraîches 2. Le réservoir de Plan Métroz a connu une réhabilitation complète.
- Depuis l'épisode de la pollution bactérienne de 2023, une installation de chloration est en place, avec des taux de mixtion très

bas mais qui sécurisent l'alimentation. La construction en cours de la station de traitement UV et d'ultrafiltration à Sodoleuvre permettra de cesser toute chloration du réseau et de bénéficier de toutes les propriétés précieuses de notre eau potable, une des plus douces du Canton.



Projets à court et moyen termes

- Finalisation du Plan général d'affectation pour mise en conformité avec la LAT ainsi que de plans sectoriel, pour le tourisme ou des zones spécifiques
- Réaménagement de la Route des Pars.
- Consolidation des murs du cimetière.
- Optimisation des alpages Fricence-Porreyre après reprise de l'étable
- Divers entretiens sur les chalets d'alpage
- Toitures de divers bâtiments communaux, isolation et photovoltaïque
- Créations de places de parc au Village et à la Barboleuse
- Etude de régionalisation de l'épuration Futurostep

- Aménagement de la rue du Village, avec zone 30 km/h
- Aménagements de zones de loisirs et de sport (secteur du Gryon-Parc, luge d'été, etc) ainsi que parcours VTT et sentiers pédestres
- Soutien à la création d'une « maison de la santé »
- Projet de parking Sous-Gare à Gryon,
- Projet d'entrepôt et stockage à l'ouest de la place de lavage pour la voirie
- Poursuite de l'assainissement du réseau d'eau potable,
- Études pour turbinages des eaux,
- Révisions de divers règlements communaux
- Déploiement du guichet virtuel
- Etc...